

UBS e-banking

Des modèles de paiement en ligne pour une efficacité accrue

Mars 2007

Vous pouvez désormais établir, enregistrer et gérer des modèles de paiement directement dans UBS e-banking. Un gain de temps considérable puisqu'il n'est plus nécessaire de saisir chaque fois toutes les données du bénéficiaire pour vos paiements récurrents.

Modèle de paiement ou ordre permanent?

Vous tirerez le meilleur profit des modèles de paiement pour les paiements fréquents, d'un montant identique ou variable, en faveur du même bénéficiaire. Vous choisirez l'ordre permanent, lorsqu'il s'agit de payer, à cadence régulière, un même montant à un même bénéficiaire.

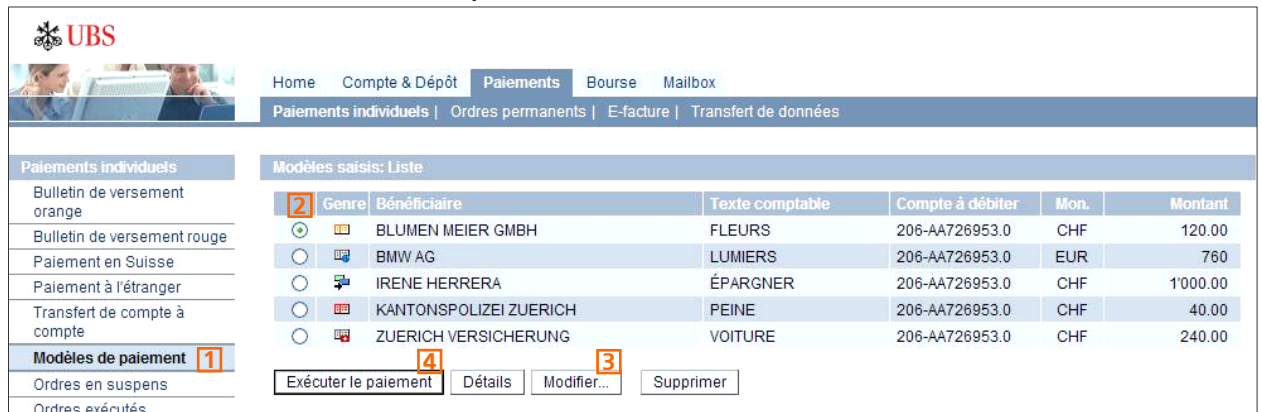
Comment créer un modèle de paiement?

Pour établir un modèle de paiement, il vous suffit, après avoir transmis un paiement, de l'«**enregistrer comme modèle**» à l'aide du bouton correspondant. Lors du prochain paiement à ce bénéficiaire, vous pourrez utiliser le modèle. Il est possible d'afficher à tout moment les modèles, par exemple pour les mettre à jour ou effacer des données.



Enregistrer comme modèle

Utilisation d'un modèle comme ordre de paiement



Genre	Bénéficiaire	Texte comptable	Compte à débiter	Mon.	Montant
🏠	BLUMEN MEIER GMBH	FLEURS	206-AA726953.0	CHF	120.00
🌐	BMW AG	LUMIERS	206-AA726953.0	EUR	760
🌐	IRENE HERRERA	ÉPARGNER	206-AA726953.0	CHF	1'000.00
🏠	KANTONSPOLIZEI ZUERICH	PEINE	206-AA726953.0	CHF	40.00
🏠	ZUERICH VERSICHERUNG	VOITURE	206-AA726953.0	CHF	240.00






1 Dans le menu «**Paiements individuels**», sélectionnez la fonction «**Modèles de paiement**».

2 Ouvrez un modèle de paiement existant pour exécuter le paiement en faveur du bénéficiaire de votre choix.

3 Sélectionnez «**Modifier**» pour saisir d'éventuelles modifications (numéro de référence, montant).

4 Cliquez sur «**Exécuter le paiement**» et conformez-vous aux instructions suivantes jusqu'à la transmission de votre ordre.

Types de paiement

-  Bulletin de versement orange¹
-  Paiement à l'étranger
-  Transfert de compte à compte
-  Bulletin de versement rouge
-  Paiement en Suisse

¹ **Important:**

Le numéro de référence des bulletins de versement orange change dans la grande majorité des cas. Veuillez donc le contrôler et le modifier si nécessaire avant l'exécution du paiement.

Contact

Les conseillers de l'Assistance UBS e-banking sont à votre disposition pour répondre à vos questions, de jour comme de nuit:

Téléphone en Suisse: **0848 848 061**

Téléphone international: +41-848 848 061

Pour tout complément d'information, veuillez consulter notre page d'accueil www.ubs.com/e-banking